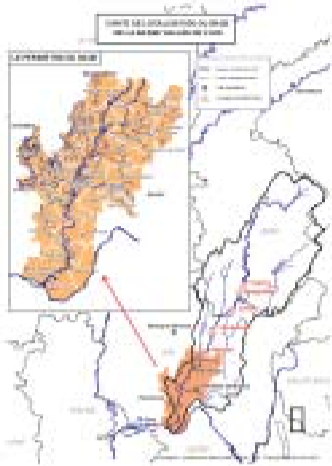


La Basse Vallée de l'Ain

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour la préserver



- > Une plaine alluviale située au pied du Jura et aux portes de Lyon, façonnée par la rivière d'Ain, véritable colonne vertébrale du territoire.
- > Une rivière convoitée pour ses potentialités hydrologiques et naturelles, qui naît des montagnes du Jura (Doye), et qui traverse sur son cours moyen, une chaîne d'ouvrages hydroélectriques, avant de retrouver un caractère sauvage sur le territoire du SAGE.



Pourquoi un SAGE ?

- 1- Des enjeux d'importance : une rivière dynamique, une grande richesse écologique et touristique, une nappe phréatique patrimoniale et des besoins en eau potable, en irrigation, ...
- 2- Une volonté locale d'une gestion équilibrée de la ressource en eau, des milieux naturels et des usages.
- 3- Le besoin d'un espace de concertation, entre les usagers de l'eau.
- 4- Le pouvoir juridique du SAGE qui peut s'opposer aux décisions de l'administration et des collectivités publiques.



Les principaux objectifs du SAGE



Maintenir une dynamique fluviale active sur la rivière d'Ain pour préserver les milieux naturels, les nappes et mieux gérer les inondations



Préserver et protéger la ressource en eau souterraine pour l'alimentation en eau potable et les milieux naturels



Améliorer la qualité des cours d'eau et réduire le phénomène d'eutrophisation



Préserver les milieux aquatiques et les espèces remarquables



Promouvoir un développement touristique de qualité en respectant les milieux naturels



Pérenniser un espace de concertation et mettre en place un observatoire de la Basse Vallée de l'Ain



Qui s'occupe du SAGE ?

La Commission Locale de l'Eau (CLE) de la Basse Vallée de l'Ain : elle regroupe les élus, les institutionnels et les usagers. C'est elle et ses commissions annexes qui constituent l'espace de concertation.

Le Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain est l'échelon administratif indissociable de la CLE car il lui donne les moyens financiers et humains de fonctionner. Il regroupe les 40 communes du périmètre du SAGE.

NIVEAU PLANIFICATION
NIVEAU OPERATIONNEL

SAGE DE LA BASSE VALLEE DE L'AIN

Contrat de Bassin de la Basse Vallée de l'Ain :
Financement d'actions relatives à l'assainissement, aux risques d'inondation, d'érosion, aux eaux souterraines et aux milieux naturels.

Programme LIFE Nature :
Financement d'actions relatives au patrimoine naturel sur les zones Natura 2000 de la Basse Vallée de l'Ain.

SYNDICAT

Basse Vallée de l'Ain